

MODALITES DE L'OPERATION
« Opération Bon d'achat VEAU du 19 au 25 mai 2015 »
Offre réservée aux particuliers



Pour tout achat de viande de veau dans l'un de nos hypermarchés Carrefour (hors Carrefour drive) du 19 au 25 mai 2015, recevez un bon d'achat à valoir sur vos prochains achats au rayon Boucherie :

- o Entre 15 euros et 29,99 euros d'achat de veau, recevez un bon d'achat de 5 euros
- o Pour 30 euros ou plus d'achat de veau, recevez un bon d'achat de 10 euros

Offre valable du 19 au 25 mai 2015 dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse Comprise, à l'exception des magasins cités en annexe.

Pour bénéficier de cette offre :

- Du 19 au 25 mai 2015, vous devez vous rendre dans l'un des Hypermarchés à enseigne Carrefour participant à l'opération et acheter au moins un des articles concernés par l'offre et présent en magasin.
- Le bon d'achat vous sera remis par l'assistante de caisse (*bon d'achat imprimé en caisse*).

ATTENTION :

- 2 achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 5€ le matin et 10€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **Pour les clients dont les achats seront supérieurs à 30 € (par exemple 45 €), ils ne recevront qu'1 bon d'achat de 10€.**

Utilisation du (des) bon(s) d'achat remis :

- Le bon d'achat est valable uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. **Il est valable du 26 mai au 02 juin 2015.** En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.
- Le bon d'achat est valable pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, ***sur tout le rayon Boucherie et Volaille (hors surgelés)***.
- Le bon d'achat est utilisable en une seule fois. Il ne peut être cédé à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.
- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

Magasins Carrefour ne participant pas à cette offre :

CARCASSONNE (11)
CHARTRES (28)